



Réf. Farde e-Assemblées : 2406574

N° OJ : 21

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** Convention PDV 2021-2025 entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles porteur du projet 4.1 "Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction".

Le Conseil communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 4.1 « Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction » dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2021-2025;

Considérant qu'un subside de 5.448.699,00 EUR servira à financer de 2021 à 2026 le projet 4.1 « Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction »; Ce subside est réparti comme suit :

5.448.699,00 EUR en frais d'investissements à répartir sur les années 2021, 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026.

Sur proposition du Collège des Bourgmestres et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention PDV 2021-2025 entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles projet 4.1 "Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction" est adoptée.

Annexes :

[Convention PDV 2021-2025 Ville et CPAS projet 4.1 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)